

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

www.parcoursup.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SOMMAIRE

Le calendrier de terminale 2020-2021

- ➔ Etape 1 – janvier 2021 : information
- ➔ Etape 2 – janvier > mars 2021 : vœux
- ➔ Etape 3 – début avril 2021 : confirmation des vœux
- ➔ Etape 4 – fin mai > juillet 2021 :
 - > Réception et acceptation des propositions
 - > inscription dans les établissements d'enseignement supérieur
- ➔ Etape 5 – 16 juin au 16 septembre 2021 : phase complémentaire

CALENDRIER DE TERMINALE 2020-2021



Le calendrier 2021 en 3 étapes





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

TERMINALES 2020/2021

→ 5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les possibles

- 10 conseils pour s'orienter
- Que faire après le bac ?
- Info filières
- Découvrir le monde professionnel
- Rechercher un métier
- Questionnaires d'auto-évaluation

Je découvre les
formations et les
parcours



J'approfondis
certaines filières
pour éclairer mes
choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon
entrée dans le
supérieur



L'ACCOMPAGNEMENT POUR ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION

Accompagnement
à l'orientation dès
le 1^{er} semestre

➔ Une fiche « dialogue pour l'orientation » à renseigner par l'élève

- > indique **l'état de sa réflexion** après échange avec son professeur principal et un psychologue de l'éducation nationale (conseiller d'orientation)
- > précise **ses intentions d'orientation**

Exemple de fiche à télécharger sur www.terminales2020-2021.fr

L'ACCOMPAGNEMENT POUR ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION

Accompagnement
à l'orientation dès
le 1^{er} semestre

➔ Une fiche « dialogue pour l'orientation » à renseigner par l'élève

> Exemple de fiche distribuée aux élèves

Académie:

Établissement :

NOM

Prénom

Classe



Année scolaire 2017-2018

Fiche dialogue pour l'orientation en classe terminale
en vue du conseil de classe
du 1^{er} trimestre / 1^{er} semestre

Cette fiche vise à recueillir vos intentions d'orientation avant le premier conseil de classe de l'année. Lors de ce conseil de classe, l'équipe pédagogique examinera votre projet de poursuite d'études afin de vous donner les conseils et recommandations utiles pour éclairer les choix définitifs que vous ferez au plus tard au mois de mars.

N'hésitez pas à solliciter l'avis de votre professeur principal, du psychologue de l'éducation nationale ou tout autre membre de l'équipe éducative, si vous l'estimez nécessaire.



(1) Fiches intégrant l'avis du chef d'établissement d'origine et transmises aux établissements d'enseignement supérieur via l'application d'admission

(2) Examen des candidatures...

ETAPE 2 : L'ESSENTIEL SUR LA PHASE DES VŒUX

Janv.
2021

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

Fév.

Mars

Avril

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la **2^e semaine de l'orientation** dans mon lycée.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Des vidéos
tutorielles
sont proposées
sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
pour vous guider à
chaque étape.

JEUDI 11 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

Jeudi 8 avril — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux.



L'apprentissage vous intéresse ? Plus de 4 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr).



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PLAN ÉTUDIANTS

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

PARCOURSUP.FR : LA PLATEFORME D'ADMISSION

du 20 janvier
au 11 mars
2021

➔ La plateforme : www.parcoursup.fr

- > 20 janvier 2021 : **inscription puis début de saisie des vœux avec une adresse mail valide et régulièrement consultée**
- > jeudi 11 mars 23h59 : **fin de saisie des vœux**

➔ L'application Parcoursup

- > Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure

> en version Android



et iOS



N'oubliez pas de télécharger l'application

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 20 janvier

> Exemple d'attendus de réussite pour le BTS Génie électrique et informatique industrielle

Mobiliser des compétences générales

- Etre actif dans sa formation : participer et manifester son envie d'apprendre
- Mobiliser ses compétences en français pour comprendre un énoncé scientifique et rédiger une solution à un problème
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation

Faire preuve de qualités humaines

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite

Mobiliser des compétences techniques et scientifiques

- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique
- Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du 20
janvier 2021

> Exemples d'attendus de réussite pour la filière STAPS

- Disposer de compétences scientifiques
- Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes
- Disposer de compétences sportives

FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 20 janvier
au 11 mars

- ➔ La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur sont proposés dans parcoursup.fr

- ➔ Certaines formations sont proposées hors parcoursup.fr (liste non exhaustive)
 - Pour s'inscrire dans ces formations :
 - > contacter directement ces établissements
 - > vérifier les modalités d'admission

FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 20 janvier
au 11 mars

➔ Des vœux moins nombreux, réellement souhaités par le candidat

- > les élèves peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant** et **10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti**
- > ils peuvent **choisir** des formations sélectives (certains BTS, écoles...) et non sélectives (licences, BTS, ...)
dans leur académie ou en-dehors
- > les vœux ne sont **pas classés**
- > ils doivent être **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur la plateforme Parcoursup
- > Les élèves **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées.
- > Un vœu **multiple** compte pour **1 seul** vœu avec des sous-vœux.

FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux
du 20 janvier
au 11 mars

➔ Cas des vœux multiples

- > les élèves peuvent formuler **jusqu'à 10 sous-vœux pour 1 même vœu.**
- > ils peuvent formuler **20 sous-vœux maximum** pour l'ensemble des vœux multiples.
- > Exemple : BTS Assistant Manager dans 7 établissements, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux.

Vœu 3 : BTS Assistant de manager

- 1) Lycée Bréquigny – Rennes
- 2) Lycée Jean Macé – Rennes
- 3) Lycée Marie Le Franc – Lorient
- 4) Lycée Beaumont – Redon
- 5) Lycée Chaptal – Saint Briec
- 6) Lycée Condorcet – Bordeaux
- 7) Lycée Racine – Paris

➔ *Il restera au maximum 13 sous-vœux à répartir dans les 9 autres vœux au maximum.*

COMPLÉTER SON DOSSIER POUR CONFIRMER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Jusqu'au
8 avril 2021

➔ Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- > **compléter leur dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
- > **confirmer leurs vœux**

➔ **Date limite de confirmation des vœux : jeudi 8 avril 2021 à 23h59**

- > si un vœu n'est pas confirmé après le 8 avril, le **VŒU EST SUPPRIME**

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 11 mars 2021

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

Fin de saisie des vœux :
11 mars 2021 (soir)

Avis équipe pédagogique :
Avant le 8 avril 2021

➔ Rôle renforcé du conseil de classe de terminale

> 2^{ème} conseil de classe restreint (avant le 8 avril 2021)

- examine les vœux de chaque élève.
- pour chaque vœu, les professeurs formulent une appréciation et le proviseur donne un avis sur la **fiche Avenir**

L'EXAMEN DES VŒUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avril – Mai

- ➔ **Les dossiers et les projets des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur**
 - > la fiche Avenir transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
 - > le projet de formation motivé par l'élève
 - > les notes de 1ère et terminale
 - > les autres éléments éventuellement demandés (ex : CV, notes aux épreuves anticipées du bac)

LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 27 mai

⇒ A partir du **27 mai 2021** : Le lycéen **prend connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et reçoit des propositions**

> quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- sur son portable par SMS et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

> **interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise (en 2018/2019)**

LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 27 mai

➔ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

➔ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 27 mai

➔ Quelles règles pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?

- > Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est très court et est indiqué lors de la réception de la proposition.
- > par exemple ils étaient :
 - 5 jours du 15 mai au 19 mai 2020
 - 3 jours du 20 mai au 17 juillet 2020
 - 14 juillet : dernières propositions d'admission

➔ Selon le cas de figure :

- > Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission
 - il **accepte** la proposition (ou y renonce)
 - s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente** sont maintenus
 - il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

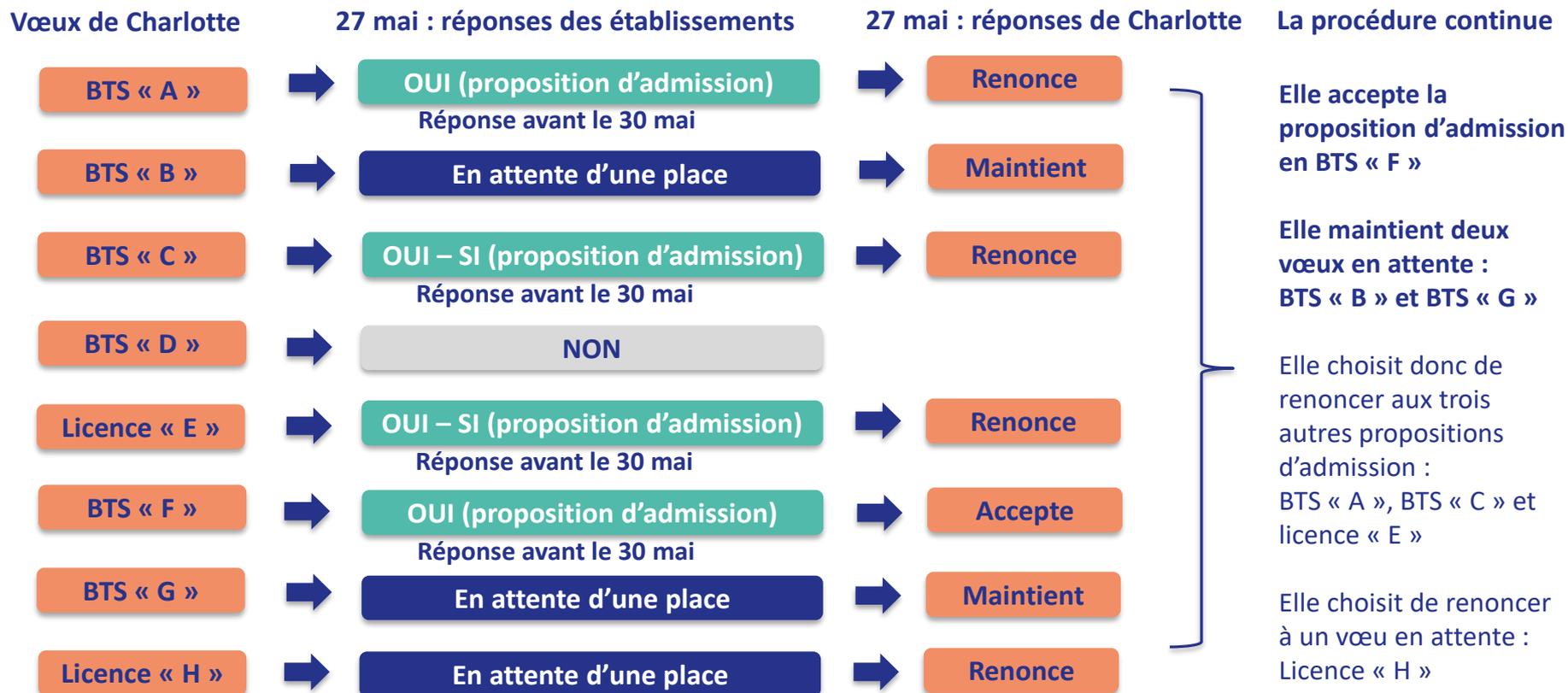
Consultation des propositions à partir du 27 mai

- ➔ Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer
- ➔ Ces formalités sont propres à chaque établissement :
 - > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
 - > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question

L'EXEMPLE DE CHARLOTTE

➔ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 19 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements



L'EXEMPLE DE CHARLOTTE

➔ Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BTS « G », vœu maintenu en attente :

Etat des vœux de Charlotte au 27 mai

BTS « B »

En attente d'une place

BTS « F »

OUI (proposition d'admission)

BTS « G »

En attente d'une place

Charlotte reçoit une nouvelle réponse le 2 juin



Réponse avant le 5 juin

2 juin : réponses de Charlotte

Renonce

Renonce

Accepte

Charlotte s'inscrit en BTS « G »

- Charlotte accepte la proposition d'admission au BTS « G ».
- Elle renonce donc au BTS « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le BTS « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BTS « G » une fois les résultats du bac connus.

POINT D'ÉTAPE OBLIGATOIRE

➔ entre le 29 juin et le 1^{er} juillet 2020

- > Pour tous les candidats qui auront conservé des vœux pour lesquels ils sont en **liste d'attente**
- > Il faudra renseigner les vœux qui intéressent toujours les candidats
- > Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition ne sont pas concernés par ce point d'étape
- > Les vœux en apprentissage ne sont pas concernés par ce point d'étape
- > **Si les vœux ne sont pas validés lors de ce point d'étape, ils seront perdus !**

PHASE COMPLÉMENTAIRE

➔ du 16 juin au 1 septembre 2021 :

- > Si aucune réponse positive pour les formations sélectives
- > Possibilité de faire 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles

RAPPEL DES ETAPES

- ➔ Etape 1 : janvier 2021 : information
- ➔ Etape 2 : du 20 janvier 2021 au 11 mars 2020 (23h59) : saisie des vœux
- ➔ Etape 3 : avant le 8 avril 2021 : confirmation des vœux
- ➔ Etape 4 : du 27 mai 2021 au 16 juillet 2021 : réception - acceptation des propositions et inscription dans les établissements d'enseignement supérieur
- ➔ Etape 5 : du 29 juin au 1^{er} juillet 2021 : Point d'étape obligatoire pour confirmer les vœux en attente
- ➔ Etape 6 : du 16 juin au 16 septembre 2021 : phase complémentaire si places disponibles



enseignementsup-recherche.gouv.fr

 @sup_recherche

education.gouv.fr

 @EducationFrance

#PlanEtudiants



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION